



La feuille est consultable sur le site Internet une semaine avant sa distribution par la Poste

Agenda

Prochaine parution : 3 juillet
Date dépôt des articles le 12 juin



- 9 juin Collecte de sang Guichen (espace Galatée)
- 11 & 18 juin (8h à 18h) ... Élections législatives Pôle enfance
- 17 juin Recyclage papier APEL Atelier communal
- 17 et 18 juin Guernette - spectacle atelier théâtre .. Salle Glenmor
- 27 juin PLU révision : commerçants, artisans ... Mairie
- 26 juin Conseil Municipal Mairie
- 1er juillet Classes 7 Salle Glenmor

Les Assois'Fées : programme sur le site <http://lesassoisfees.com> (et le site de la mairie)

Révision du P.L.U

IMPORTANT, de nouvelles règles de constructibilité s'appliqueront suite à la révision en cours

La Commune, par délibération **en date du 27 septembre 2016**, a lancé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme, avec un objectif d'approbation par le conseil municipal fin 2018 - début 2019.

Les nouvelles réglementations qui vont s'imposer à nous pour le nouveau PLU, en cours d'élaboration, vont nous conduire à revoir le zonage du droit du sol, sur l'ensemble de la

commune, avec un objectif de concentration et densification urbaine, ce qui peut avoir pour effet de déclasser des terrains aujourd'hui constructibles.

Dans le respect de l'intérêt général, je souhaite vous rappeler cette éventualité afin que vous puissiez engager très rapidement, les réflexions et les démarches concernant le devenir de votre bien.

Le Maire - Jean-Pierre CORMIER

Commerçants, Artisans installés sur notre commune

Dans le cadre de votre activité, vous possédez ou utilisez des locaux professionnels implantés en dehors du bourg ? À l'occasion de la révision de notre PLU, nous allons être

amenés à définir le droit du sol.

Pour nous aider dans cette démarche, nous vous convions à une réunion qui aura lieu **le 27 juin 2017 à 19h00** à la mairie.

Dénominations des lieux publics

Dans le cadre de la poursuite de l'aménagement du bourg, nous invitons les habitants à nous envoyer des idées pour les noms des salles et lieux publics en cohérence avec l'existant.

Dans cet esprit, nous vous proposons de retenir pour les places et parkings, des noms de métier en lien avec l'histoire de la commune (comme par exemple la place des lavandières) et plutôt des noms de personnes en lien avec la Bretagne (légende, artiste...) pour les salles (comme par exemple la salle Glenmor).

Lieu	Proposition
Espace Glenmor : salle 1 (réfectoire)	
Espace Glenmor : salle 2 (scène)	
Parking Aire de jeux près de l'étang	
Parking près des Assois Fées	
Parking du bas de la Chesnaie	
Ancienne mairie (face église)	
Parking face au bâtiment pierre Korrigans	
Salle de motricité au Pôle enfance	
Futur restaurant scolaire	
Parking faisant partie des Korrigans	
Parking au-dessus des Korrigans (container smictom)	

Vous pouvez nous transmettre vos propositions **pour le vendredi 23 juin** par mail à l'adresse suivante : communication@saintsenoux.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Délibérations du Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 24 avril 2017

Les délibérations sont consultables en mairie et sur le site Internet de la commune.

Principaux points abordés :

- Restaurant scolaire : autorisation signature prêts (à taux fixe et à court terme) et souscription d'une assurance dommage ouvrage
- Associations : subventions 2017

- Service technique : achat d'une tondeuse autoportée
- Rythmes scolaires : présentation du projet éducatif territorial (PEDT)
- Chemins ruraux : enquête publique

Mairie

Permanence adjoints

de 9h30 à 12h les jours suivants :
17 juin : Jean CAPITAINE
1er juillet : Nadia ZAID
ou sur rendez-vous

Élections législatives

Les élections législatives auront lieu **les dimanches 11 et 18 juin 2017**, les Bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pour voter, vous devez présenter impérativement une pièce d'identité.

Autorisation de sortie du territoire pour un mineur

Un mineur circulant seul à l'étranger sans être accompagné par un titulaire de l'autorité parentale devra être en possession d'une autorisation de sortie du territoire signée par l'un de ses parents (l'imprimé cerfa N° 15646*01 est disponible sur le site www.service-public.fr), de sa carte d'identité ou passeport en cours de validité et d'une photocopie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire.

Publicité bulletin

Le prochain bulletin municipal va paraître en juillet. Si vous souhaitez insérer une publication, ci-dessous le tarif en vigueur selon l'extrait du registre du Conseil municipal de St-Senoux du 28 novembre 2016 (la première annonce est gratuite : 1/2 page maximum) :

Espace	Tarif	Espace	Tarif
1 page	75€	1/4 page	45€
1/2 page	55€	1/8 page	25€

Le bon de commande est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Appartement à louer

Appartement T1 Bis situé au 21 rue des Bataillers (Néotoa). Contacter la Mairie.

Horaires

Mairie

Lundi : 14h à 17h - Mardi : 9h30 à 12h
Mercredi : 9h30 à 12h - Jeudi : 9h30 à 12h
Vendredi : 9h30 à 12h - 1^{er} et 3^e samedis : 9h30 à 12h
Fermée les Samedis en juillet et août sauf le 1er juillet

Bibliothèque

Mardi : 16h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)
Mercredi : 10h30 à 12h et 15h à 18h
Jeudi : 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)
Samedi : 10h30 à 12h

Déchetterie

Lundi et mercredi : 14h-18h
Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h

Inscriptions École Notre Dame

Rentrée septembre 2017

Les parents qui souhaiteraient inscrire leur enfant à la rentrée de septembre 2017, sont invités à prendre contact avec la Directrice de l'École Notre Dame (Mme FADET Laetitia) dès maintenant.

L'école accueille les enfants à partir de 2 ans révolus à la date de leur entrée à l'école. Les enfants qui feront leur rentrée en septembre seront invités à une matinée d'intégration **le vendredi 9 juin**.

Merci de bien vouloir prendre rdv au 02 99 57 80 53 pour venir visiter l'école.

Vallons de Haute Bretagne Communauté

Animation jeunesse du 10 au 28 juillet

L'animation jeunesse communautaire s'adresse à tous les jeunes de Vallons de Haute Bretagne Communauté âgés de 12 à 17 ans : un accueil à la semaine, des séjours détente...

■ Contacts :

Organisation- administration - Clad-UFCV
Mairie de Guichen - Place Georges Le Cornec
35580 Guichen - 02 99 57 06 43

■ Lieu d'accueil

Complexe sportif Henri Brouillard
Pont-Réan - 35580 Guichen

Tél. (en cas d'urgence) : 02 99 42 29 42

Feux de forêt

Appel à la vigilance

L'arrêté préfectoral permanent du 12 mai 2003 relatif à la protection des forêts et des landes contre l'incendie interdit à quiconque, pendant la période allant du 1er mars au 30 septembre, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m des terrains boisés, plantations, reboisement et landes.

Pour les travaux agricoles, le travail du matin est à privilégier et les conducteurs d'engins devront être vigilants (les tracteurs doivent être équipés d'extincteurs).

RAPPEL : il est formellement interdit de brûler les déchets verts

Bruit

Quelques règles à retenir pour mieux vivre ensemble

L'arrêté municipal du 29 novembre 2004 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués :

- les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
 - les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h,
 - les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h.
- Attention, une réglementation spécifique peut être mentionnée dans le cahier des charges des lotissements.

La Guernette



Les représentations des jeunes artistes de l'atelier théâtre auront lieu **le samedi 17 Juin 2017 à 20h30 et le dimanche 18 juin 2017 à 15h**, salle Glenmor. Ils répètent assidûment depuis plusieurs mois afin de ravir par leur talent et leur bonne humeur le public qui viendra les encourager et les applaudir.

■ Renseignements et réservations : Isabelle THIERRY : 02 99 57 89 84 - 06 74 62 54 08
thierrypilou@orange.fr

Classes 7

La traditionnelle fête des Classes 7 se déroulera **le 1er juillet**. Programme de cette journée :

16h00 : Dépôt d'une gerbe au cimetière
17h : Photo souvenir - 17h30 : Vin d'honneur
19h00 : Repas (Boissons comprises) :
Salade de gésiers
Cochon grillé - Semoule ratatouille
Salade - Fromage - Dessert
Adultes 20 € - Enfants 10 €

Une messe sera célébrée **le dimanche 25 juin à 11h15** en l'église de St Senoux.

■ Contact : - Mme LODÉ Yvette - 02 99 57 85 58
M. RIALLAND - 02 99 52 13 26

Sporting Club



Le SC Saint-Senoux a pour projet de créer une équipe de vétérans (35 ans et plus), plusieurs joueurs sont déjà volontaires pour jouer la saison prochaine. Si vous souhaitez entretenir votre corps d'athlète et prendre du plaisir sur le terrain, quelque soit votre niveau, dans une ambiance conviviale, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de Vincent PADEZ **avant le 15 juin**.

Les matchs se dérouleront le vendredi soir au sein d'un championnat local, avec la possibilité de s'entraîner avec les équipes seniors pour les plus courageux.

Les équipes seniors et jeunes sont aussi à la recherche de joueurs, c'est peut-être l'occasion pour vous de vous inscrire avec vos enfants, vos voisins, vos amis et d'entrer dans notre club !

■ Renseignements : Vincent Padez
06 24 59 07 23 - vincentpadez@yahoo.fr

Mission enfance et jeunesse : Léo Lagrange Ouest

Ouverture espace jeunes cet été

Du 17 juillet au 28 juillet et du 28 août au 31 août : l'espace jeunes sera ouvert de 14h à 18h, ponctuellement en soirée ou en journée en fonction de la programmation.

Au programme de cet été : animations, activités diverses, sorties et participation à divers événements... Le programme détaillé sera disponible début juin.

Un mini-camp au Cap Fréhel est proposé **du 10 juillet à 8h au 13 juillet à 18h**. Les jeunes de 9 à 17 ans peuvent s'y inscrire (inscription possible dès maintenant, places limitées).

■ Mail : saintsenoux.jeunesse@leolagrange.org
Tél : 06.10.37.47.21

Permanences

Cantine scolaire

Menus disponibles sur le site Internet de la commune.

Tél restaurant scolaire : 02 99 57 87 18
Informations : 02 99 57 80 72

Assistante sociale

Sur rendez-vous au CDAS de Guichen
Tél : 02 99 52 02 22

Architecte conseil

Laurent Manneheut. Mairie de Guichen sur RDV - Tél. 02 99 05 75 75. Prochaine permanence :

jeudi 29 juin (matin)

Mission Locale

Sur rdv (02 99 57 00 09) tous les jours sauf le lundi après-midi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
RESO, 26 r. du Commandant Charcot à Guichen

ADMR

36 r. de la Gare - Bourg des Comptes.
Tél. 02 99 52 19 31

Point Accueil Emploi

Avec ou sans RDV : tél : 02 99 57 00 09
Point Accueil Emploi - Le Réso

26 r. du Commandant Charcot - Guichen
isabelle.lebourdais@vallonsdehautebretagne.fr

catherine.poussanoff@vallonsdehautebretagne.fr

Conciliateur de justice

Loïc Boisroux, conciliateur de justice bénévole
Mairie de Guichen, sur RDV les 2e et 4e jeudis du mois, de 8h30 à 12h.

Conseillers départementaux

1er samedi du mois en mairie (10h30 à 12h) :
Mme Michèle MOTEL : Guichen

M. Roger MORAZIN : La Chapelle Bouexic

Services de garde

Médecin

En semaine le soir : tél au 15 qui indiquera le médecin de garde. Le week-end : avant 20h téléphoner à la maison médicale de Messac au 02.99.92.36.94 ; après 20h téléphoner au 15.

Pharmacies

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : tél 3237

10 et 11 juin
Chauchet et Vaglio - Messac

17 et 18 juin
Ely-Lescop - Bain de Bretagne

24 et 25 juin
Gouinguenet-Guilbaud

Bourg des Comptes
1er et 2 juillet

Flori-Lefevre - Guignen



Planning juin

mercredi 14	Club à Saint Senoux
lundi 19	Palets à Lassy
mercredi 21	Buffet à Saint Senoux
jeudi 22	Randonnée
lundi 26	Palets à Goven
mercredi 28	Club